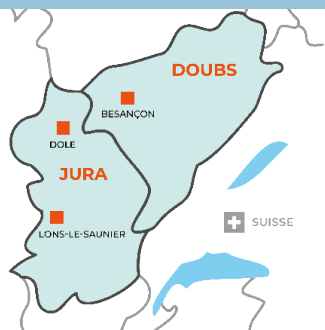


BONNES RAISONS DE CHOISIR LA SEM ENR CITOYENNE



1 Éolien, photovoltaïque au sol ou en toiture ou en ombrières, hydroélectricité... :
une reprise en main des collectivités sur les projets de leur territoire.

2 Un outil territorial, public et citoyen :
79% du capital est détenu par le SIDEC du Jura,
le SYDED et le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté,
19% par le Crédit Agricole de Franche-Comté.

3 Un outil de proximité : intervention dans les départements
du Jura et du Doubs.

4 Des collaborations avec les structures citoyennes pour
sensibiliser la population et mobiliser le financement
participatif.

5 Un accès à des projets d'envergure pour les
collectivités, afin de construire et d'exploiter ensemble
des installations produisant de l'électricité d'origine
renouvelable.



6


Une garantie aux collectivités grâce à ses pratiques de transparence, de gouvernance et de partage de la valeur : décision des orientations majeures du projet et exercice d'un contrôle sur la société de projet créée spécifiquement.



Aucun risque financier pour la collectivité : un financement des études par la SEM EnR Citoyenne.

8

Des retombées économiques locales allant au-delà de la fiscalité : dividendes et intérêts de comptes courants d'associés versés aux collectivités et aux citoyens, actionnaires de la société de projet créée spécifiquement.



Une conduite technique du projet et une coordination des intervenants par la SEM EnR Citoyenne.

9

10

Facilitatrice : une participation et un accompagnement des collectivités dans leurs objectifs d'indépendance énergétique et de production locale d'énergie, en leur donnant accès à des équipements qu'elles ne pourraient ni construire, ni financer seules.



03 84 47 69 63
contact@sem-enr.fr

- Ne pas jeter sur la voie publique -

Crédit photo et copyright SEM EnR Citoyenne® - imprimé par nos soins

SEM EnR Citoyenne, au service des énergies renouvelables et des collectivités